

YOUAGAGRI

Veille agro Balkans occidentaux

Direction générale du Trésor

Une publication du SER de Belgrade
JUILLET AOUT 2025

Politiques économique, agricole, environnementale

SERBIE – Le président annonce un plan de lutte à la rentrée contre l'inflation alimentaire

CAA 19/08/25

Le président serbe Aleksandar Vučić a annoncé un nouveau programme d'aide à la rentrée pour les citoyens. Il portera sur la limitation des marges commerciales afin de réduire les prix des denrées alimentaires de base et l'octroi de prêts avantageux aux citoyens aux revenus les plus faibles. « Les marges doivent être réduites, et je m'attends à ce que les prix en Serbie baissent de plus de 15 à 20 %, en particulier dans le secteur alimentaire, des céréales, du pain, de l'huile et de la farine aux autres produits essentiels à la vie quotidienne, y compris les boissons non alcoolisées. Croyez-moi, nous y parviendrons », a déclaré le président. Il fait le constat que les prix des denrées alimentaires et des boissons en Serbie ont atteint 95 % de la moyenne de l'UE, ce qu'il a qualifié d'inacceptable. Selon le Président, les commerçants ont recours à « certaines astuces », et bien qu'il ne s'oppose pas à ce qu'ils réalisent des bénéfices, il est « contre le fait qu'ils deviennent extrêmement riches alors que la population est pauvre ». Des modifications de la loi sur le commerce ont également été annoncées, avec pour modèles les mesures mises en œuvre en Hongrie, Roumanie et en Macédoine du Nord. La deuxième partie du paquet concerne le soutien financier aux citoyens à faibles revenus par l'octroi de prêts concessionnels. « Nous en discuterons avec les banques, si elles ne coopèrent pas, la question de la poursuite de leur collaboration avec les institutions publiques sera soulevée ». *Ndlr : la Présidence prépare la rentrée qui s'annonce mouvementée, alors que les manifestations ont reprises dans le courant de l'été, et sont apparues plus violentes qu'au printemps.*

SERBIE – Nouvelles règles d'étiquetage des produits laitiers pour encadrer l'utilisation des graisses végétales

Le gouvernement serbe a adopté en juin un décret relatif aux exigences supplémentaires pour la mise sur le marché de produits contenant de l'huile de palme, de la graisse de palme ou d'autres huiles et graisses végétales (« Journal officiel de la RS », n° 47/2025). Ils concernent les produits laitiers (fromage, lactosérum, crème, lait pasteurisé, protéines de lait, beurre, etc.), les produits de boulangerie et de confiserie (pâtisseries fourrées, tartes, pâtes feuilletées, gâteaux), et les pâtes à tartiner. Les entités qui commercialisent ces produits devront étiqueter avec une marque comprenant à la fois un élément graphique et un élément textuel (« Ce n'est pas un produit laitier à 100 % - contient de l'huile de palme ou d'autres huiles végétales »). Ce décret est entré en vigueur le 1^{er} août 2025, ce qui a laissé peu de temps aux opérateurs pour s'y soumettre. Il a pour objectif de lutter contre les tromperies des consommateurs et protéger la production nationale et l'achat de lait et de matières premières laitières auprès des petits producteurs.

Les opérateurs sont également tenus de maintenir la température des vitrines réfrigérées entre 0 °C et 7 °C et d'exposer les produits mentionnés séparément des produits laitiers dans les magasins de détail. Les sanctions prévues en cas de manquement sont des amendes de 2 130 à 25 600 euros.

Le décret constitue un pas en avant vers l'acquis communautaire, en matière de réglementation des droits des consommateurs et de la transparence, vers le règlement (UE) n° 1169/2011 du Parlement européen et du Conseil, qui traite du droit des consommateurs à être correctement informés sur les denrées alimentaires et les produits qu'ils achètent. Le règlement de l'UE prescrit également que l'emballage des produits contenant des huiles/grasses végétales doit préciser le type d'huile/graisse végétale présent. Si les droits des consommateurs sont une des motivations du gouvernement, c'est aussi un geste pour la filière laitière, toujours mobilisée contre la baisse des prix du lait.

Le ministre Glamočić est toujours aux prises avec le mécontentement des éleveurs qui doutent ouvertement de sa capacité à mettre un terme à « l'effondrement » de l'agriculture, étant donné qu'il a été conseiller du président Aleksandar Vučić et qu'il est considéré comme l'un des coauteurs de la politique agricole depuis 10 ans.

Courant juillet, les producteurs de lait et les éleveurs de bétail, regroupés au sein des associations Naše mleko et l'Association pour le sauvetage et la survie des éleveurs de Serbie occidentale, ont demandé une nouvelle réunion urgente avec le ministre de l'agriculture et ses collaborateurs, en invoquant ce qu'ils décrivent comme une situation insoutenable dans le secteur agricole. Ils affirment que les producteurs nationaux de lait et de viande sont confrontés à de graves conséquences économiques dues, entre autres, aux importations et à l'approvisionnement à des prix de dumping, ainsi qu'à la politique de l'Union européenne.

« Nous demandons que des données complètes sur les importations de lait, de bœuf et de porc, ainsi que les rapports pertinents des agences compétentes, soient préparés pour la réunion. En outre, le ministre de l'agriculture le ministre de l'agriculture, Dragan Glamočić, nous demandons également la présence du ministre du commerce, du directeur de l'office vétérinaire et du président de la commission de

l'agriculture et du développement rural du Parlement. En réponse, le ministère de l'agriculture de Serbie a invité toutes les associations d'agriculteurs souhaitant une réunion officielle à démontrer leur représentativité, en soumettant la preuve de leur enregistrement auprès de l'Agence serbe des registres du commerce (APR) et une copie de leurs statuts, des données sur le nombre total de membres, le type principal d'activité agricole (agriculture, élevage ou arboriculture), le nombre d'hectares cultivés, la superficie estimée des terres agricoles cultivées ou le nombre d'animaux représentés. Le ministère communique également régulièrement sur l'avancement du paiement des aides : 70% des aides payées au 15 août 2025.

MONTENEGRO – Agence de paiement agricole fonctionnelle en 2028

ADN 15/07/25

Le gouvernement prévoit de finaliser la création de l'agence de paiement pour l'agriculture d'ici 2028, une étape clé vers l'accès aux fonds européens et le développement rural, pour près de 16.000 agriculteurs qui en bénéficieront. Le coût de sa mise en place est estimé à 26,13 millions d'euros, qui proviendront du soutien de donateurs, de prêts de la Banque mondiale et des allocations budgétaires nationales au cours des trois prochaines années.

Cet organisme sera chargé de gérer et de contrôler les fonds provenant des programmes de l'UE et du budget national destinés à l'agriculture, à la pêche et au développement rural (paiement des subventions, contrôles de conformité et tenue des registres financiers). La création de cet organisme est une condition obligatoire pour que le Monténégro puisse accéder aux fonds agricoles de l'UE, et sa mise en place est essentielle pour clore le chapitre 11 des négociations (agriculture et développement rural).

Parallèlement à cet organisme, le Monténégro développe également le système intégré de gestion et de contrôle (SIGC) conformément au règlement (UE) n° 2116/2021, qui sera utilisé pour mettre en œuvre les politiques agricoles et contrôler le développement rural.

Selon le ministère de l'Agriculture, 14 millions d'euros seront consacrés aux salaires et à l'équipement dont les systèmes d'information, 4 millions d'euros aux locaux (finalement aménagement d'un bâtiment existant qui sera loué). Les fonds restants seront consacrés aux services de conseil, aux véhicules et à d'autres besoins opérationnels. L'agence reprendra les tâches actuellement assurées par la Direction des paiements au sein du ministère, intégrant ses 94 employés et portant son effectif à 264 personnes d'ici 2028. Les dépenses salariales devraient passer de 2,43 millions d'euros en 2024 à 4,27 millions d'euros par an d'ici 2028. En outre, un nouveau secteur de la coopération internationale et d'information sera créé pour assurer la liaison avec la Commission européenne, la Cour des comptes européenne et d'autres organismes pertinents de l'UE.

Un organisme d'accréditation, sera hébergé au sein du ministère des Finances, créé pour superviser et contrôler en permanence le travail de l'agence. Le gouvernement a également adopté le projet de loi sur la mise en œuvre des mesures de soutien à l'agriculture, qui réglemente l'utilisation des fonds de l'UE pour l'agriculture, le développement rural et

la pêche. Des antennes régionales de l'agence de paiement, appelées « maisons agricoles », sont prévues dans six villes. Actuellement, seul le bureau de Bijelo Polje est opérationnel, tandis que les bâtiments de Pljevlja et Berane sont en cours de construction avec le soutien de la Banque mondiale (projet MIDAS II). Les futurs bureaux de Niksic, Bar et Podgorica sont en cours de planification ou en attente de financement.

ALBANIE – Importation des produits laitiers toujours en hausse - Tentative du gouvernement de lutter contre le marché noir.

ADN – CAA 15/07/25

Ndlr : Le déficit de la balance commerciale sur les produits agricoles et alimentaires ne cesse de croître entre l'Albanie et ses partenaires commerciaux. Il a dépassé pour la première fois le milliard EUR en 2024 (1,1 Mrd EUR).

Les produits laitiers font partie de la longue liste des produits (derrière les produits céréaliers, carnés, et ingrédients agroalimentaires) pour lesquels le déficit se creuse d'année en année, malgré les politiques et projets internationaux de soutien. L'Albanie a importé 35.000 tonnes de produits laitiers, d'œufs et de miel, d'une valeur de 70 M EUR, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2023 et de 51 % par rapport à 2019. Dans le même temps, la production laitière en Albanie a baissé de 5 % en 2024 par rapport à 2023 et de 30 % par rapport à 2019.

Ndlr : La baisse de la production est une des raisons de l'augmentation des importations, mais le développement touristique sur la côte également. L'Italie représente un tiers des importations en valeur (un quart pour tous les produits alimentaires) en 2024 (+ de 20% entre 2023 et 2024), profitant du pont logistique entre les 2 pays (camion via transport maritime).

Les indicateurs de la production nationale et des importations de viande donnent une image similaire. L'année dernière, l'Albanie a importé 49 000 tonnes de viande, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à 2023 et de 18 % par rapport à 2019. L'année dernière, la production de viande en poids vif s'est élevée à 130 000 tonnes, soit une baisse de 3,8 % par rapport à 2023 et de 16,7 % par rapport à 2019. 60% du poids vif se retrouve sur les étals, donc c'est environ 78 000 tonnes de viande qu'a fourni la production nationale.

Ces dernières années, la population albanaise a considérablement diminué, mais la population rurale, qui produit le lait et la viande (vache de réforme) principalement dans des fermes familiales, a diminué encore plus que la population générale. Cela n'explique bien sûr pas la baisse spectaculaire de 30 % de la production laitière, car, à mesure que le nombre de familles agricoles diminue, leur production peut être remplacée sans grande difficulté par la production de lait et de viande dans de grandes exploitations, dans des étables, où l'efficacité de la production est plus élevée.

L'agriculture albanaise est certes confrontée à d'énormes obstacles structurels, allant de la fragmentation de la propriété foncière à l'absence

de titres de propriété enregistrés, mais le facteur le plus susceptible d'avoir entraîné l'augmentation des importations et le déclin de la production, est également le renforcement de la monnaie locale ces dernières années. L'Albanie serait victime du « syndrome hollandais » (déclin de l'industrie manufacturière suite à l'appréciation de la monnaie due à une exportation massive dans un secteur, le gaz en l'occurrence au Pays-Bas), où le trafic de drogue jouerait le rôle du gaz aux Pays-Bas.

Le gouvernement poursuit de son côté son programme de lutte contre la vente de lait, de produits laitiers et de viande sans reçus fiscaux. Les ministres et les responsables des institutions fiscales ont commencé à intensifier les inspections sur le terrain et à prendre des mesures, notamment la saisie des produits et des amendes élevées.

Le gouvernement justifie cette campagne comme faisant partie des efforts visant à garantir la sécurité alimentaire, la traçabilité et la régularisation du secteur, mais cette décision a suscité de vives réactions, en particulier parmi les agriculteurs et les petits producteurs. Dans une interview accordée au journal Panorama, l'expert agricole Ervin Resuli, directeur de l'Association pour la protection des consommateurs, a décrit cette mesure comme un coup dur pour le secteur de l'élevage et en particulier pour les petits producteurs qui survivent grâce au commerce informel. Selon lui, l'absence de stratégie de transition, de dialogue avec les agriculteurs et de soutien financier transformera cette initiative, qui se voulait une tentative de formalisation, en une mesure punitive ayant de graves conséquences économiques et sociales pour le pays.

« Ni les structures étatiques, ni le marché, et ni les agriculteurs ne sont prêts pour une application immédiate. Il existe un risque de pénurie de lait, de fromage et de viande sur les marchés locaux et de forte augmentation des prix pour le consommateur », a déclaré Resuli, en l'absence de véritable dialogue avec les agriculteurs, les transformateurs et les commerçants avant l'annonce de cette mesure.

« Ces décisions ne peuvent être prises dans un bureau, loin de la réalité des étables, des laiteries et des marchés dans les zones rurales. Aucun processus de consultation large ou sérieux n'a eu lieu. » M. Resuli a souligné que les petits producteurs non enregistrés qui dépendent de la vente quotidienne de lait et de fromage seront les plus durement touchés.

Selon les estimations des experts et des autorités publiques, plus de 60 à 70 % du commerce des produits d'élevage se fait de manière informelle. Dans les zones rurales, ce chiffre est encore plus élevé.

« Nous risquons de perdre la seule valeur durable qui reste en Albanie : la production locale de viande, de lait et de produits naturels provenant de régions reculées. Nous risquons de dépeupler davantage les campagnes, de détruire la chaîne d'approvisionnement traditionnelle et de créer un marché monopolisé dominé par les importateurs. Et surtout, nous risquons de perdre la confiance des agriculteurs dans l'État », a conclu M. Resuli.

ALBANIE – Le maintien du blocage des fonds IPARD pour la 3^{ème} année brandi par l'opposition

ADN – The Western Balkans - Alfapress 06/08/25

De nombreux articles de presse commentent la décision de l'UE de poursuivre le blocage des fonds IPARD. Olof Gill, le porte-parole de la Commission pour le commerce et l'agriculture, dans un communiqué a précisé : « Comme il s'agit de l'argent des contribuables européens, nous attendons des autorités albanaises qu'elles prennent cette question très au sérieux. L'Union européenne est prête à continuer à soutenir les agriculteurs, le secteur agroalimentaire et les zones rurales albanais, à condition que les intérêts financiers de l'UE soient dûment protégés. »

L'office antifraude de l'UE, a découvert plus de 33 millions d'euros de subventions détournées et de graves irrégularités structurelles dans la gestion des fonds de développement rural (IPARD II). Deux ans plus tard, personne en Albanie n'a été tenu pénalement responsable. Au contraire, les hauts responsables impliqués dans le scandale, dont l'ancienne directrice de l'agence de paiement, est devenu ministre, ce qui a renforcé le sentiment d'impunité politique. « Les irrégularités constatées comprenaient le versement par les demandeurs d'une partie de leur subvention à un cabinet de conseil local présélectionné, l'attribution de contrats par le biais de processus truqués, des prix gonflés et des violations des règles contractuelles », indique le rapport annuel de l'OLAF.

Au cœur du problème se trouve non seulement la corruption, mais aussi un mécanisme délibéré, visant à détourner les fonds d'aide. Des cabinets de conseil, dont beaucoup ont des liens politiques, ont été habilités à facturer aux agriculteurs des frais pouvant atteindre 30 % du montant total de la subvention, souvent payables d'avance, pour leur « assistance » dans le cadre de leur demande. Les règles étaient structurées de manière à garantir que la plupart des petits producteurs, qui représentent près de 90 % de l'agriculture albanaise, soient systématiquement exclus en raison d'exigences d'éligibilité complexes, telles que les numéros d'identification fiscale. Malgré les rapports détaillés de l'OLAF et les multiples avertissements de l'UE, le système judiciaire albanais, en particulier la structure anti-corruption SPAK, n'a engagé aucune procédure. Les nombreux documents fournis par les enquêteurs européens sur les fraudes n'ont donné lieu à aucune condamnation.

Selon l'auteur de l'article, le scandale IPARD a mis au jour un écosystème sophistiqué de sociétés écrans, d'offres frauduleuses, de reçus fictifs et d'ONG de façade, dont certaines ont été créées précisément pour exploiter les programmes de l'UE. La moitié des entreprises qui ont demandé des subventions IPARD auraient été créées juste au moment où le programme a démarré, beaucoup d'entre elles n'ayant aucune expérience dans le domaine agricole et ayant déjà bénéficié de subventions pour la reconstruction après le tremblement de terre de 2019.

Ce qu'il faut aujourd'hui, ce n'est pas plus d'argent, mais une refonte fondamentale de la manière dont l'aide est structurée, contrôlée et conditionnée. Sans responsabilité, transparence et engagement sincère à briser le cycle de la captation, le rêve européen de l'Albanie continuera d'être miné par ses propres contradictions internes. « Alors que le gouvernement albanais continue de projeter une image de progrès

rapides vers l'adhésion à l'Union européenne, s'engageant à avoir négocié tous les chapitres d'adhésion d'ici 2027, la réalité sur le terrain est autre. Comme le montre l'analyse du scandale IPARD II, ces échecs ne sont pas seulement institutionnels, ils sont moraux et stratégiques, et le coût de ce détournement n'est pas seulement monétaire, il est profondément politique. Il sape la confiance dans les institutions, érode la légitimité de l'aide et alimente la désillusion des citoyens à un moment où le soutien public à l'intégration européenne est déjà fragile. Il met également en évidence une asymétrie fondamentale entre ce que l'UE suppose et ce qui se passe réellement dans les pays candidats. »

En attendant, l'UE bloque toujours 112 MEUR du programme IPARD III. L'opposition s'empare du sujet : « La décision de la Commission européenne de suspendre une nouvelle fois les fonds IPARD à l'Albanie est une accusation grave et une gifle publique infligée au gouvernement corrompu d'Edi Rama et au bureau spécial de lutte contre la corruption » selon le vice-président du Parti de la liberté, Tedi Blushi « Le Premier ministre protège l'ancienne directrice de l'agence responsable des fonds et ancienne ministre de l'Agriculture, Frida Krifca, tandis que la SPAK n'ose pas lancer d'enquête sérieuse. »

ALBANIE – 4 produits enregistrés comme STG.

ADN – 12/08/25

Les 4 premières « Spécialités traditionnelles garanties » ont été reconnues en Albanie. Le ministère de l'Agriculture et du rural, en collaboration avec le programme allemand pour le développement rural durable en Albanie, travaille à la certification des produits albanais, comme Spécialité traditionnelle garantie (STG), Appellation d'origine protégée (AOP) et Indication géographique protégée (IGP). Ces signes de qualité sont des mécanismes qui garantissent et promeuvent les produits agricoles et alimentaires présentant des caractéristiques de qualité spécifiques, une origine géographique claire et des méthodes de production traditionnelles. Il s'agit du miel de Bedunica, du fromage de Ziem, du fromage de chèvre des montagnes de Runja, du fromage de Mishavina.

ALBANIE – Projet de loi pour recensement agricole

ADN 11/08/25

En 2026, l'Albanie dépensera près de 9 millions d'euros pour son nouveau recensement agricole. Le dernier remonte à 2012.

« Le recensement agricole couvre toutes les unités économiques qui utilisent des terres agricoles ou exercent des activités agricoles ou d'élevage sur le territoire de la République d'Albanie. Les unités économiques agricoles soumises au recensement peuvent commercialiser tout ou partie de leurs produits, ou produire uniquement pour leurs besoins familiaux », stipule l'article 3 du projet de loi, qui a été soumis à consultation publique. Selon le projet de loi, le recensement fournira des informations détaillées sur les unités économiques agricoles et d'élevage, fournira des données fiables pour orienter la prise de décision et les politiques dans ce secteur, et créera un registre statistique des unités économiques agricoles.

Pendant quatre semaines, les employés de l'INSTAT collecteront des données, s'y opposer entraînera des amendes allant jusqu'à 100 000 lek.

Au cours des 12 dernières années, la superficie des terres cultivées a diminué de 18 700 hectares. À la fin de 2024, la superficie totale des terres cultivées s'élevait à 677 000 hectares, selon l'INSTAT. Le nombre d'animaux d'élevage a également considérablement diminué, les cheptels de bovins, d'ovins et de caprins ayant diminué de 960 000 têtes au total. En 2012, l'Albanie comptait plus de 2,9 millions de têtes ; à la fin de 2024, ce nombre serait tombé à 2 millions. Dans le même temps, le secteur de l'apiculture a connu une forte croissance, le nombre de ruches passant de 239 000 en 2012 à 587 000 en 2024. Le recensement agricole était initialement prévu pour 2022, puis reporté à 2024, mais n'a pas été réalisé. La nouvelle date cible est désormais 2026, à condition que le projet de loi soit approuvé cette année.

Politiques commerciales, innovation, recherche

BALKANS – de 10 à 35% de taxes à l'import aux USA

Executive Newsletter - 04/08/2025

Belgrade n'est pas parvenue à conclure un accord avec les États-Unis concernant les nouveaux droits de douane, qui sont entrés en vigueur le 7 août et s'élèveront à 35 % sur les exportations serbes vers les États-Unis. Ce taux figure parmi les plus élevés imposés par les États-Unis. Certains commentateurs estiment que les nouveaux droits de douane représentent probablement un message politique et une mesure punitive en réponse au partenariat de la Serbie avec la Russie, notamment énergétique. Certains manufacturiers serbes exportant vers le marché américain ont déclaré qu'ils envisageaient de délocaliser leur production hors de Serbie. La chambre de commerce PKS a indiqué qu'environ 700 entreprises serbes exportaient vers les États-Unis. Les secteurs les plus touchés, sont la production de pneus automobiles, dominée par les entreprises chinoises, les produits de l'industrie de la défense, de l'ameublement, du textile et des aliments pour animaux de compagnie. La Bosnie-Herzégovine écope de 30% de droits, tandis que la Macédoine du Nord se voit imposer 15%, quand le Kosovo, l'Albanie et le Monténégro sont moins touchés à 10%.

BALKANS – Sécheresse hydrologique dans les Balkans

Agrofin et CAA - 07/07/2025

En parallèle de la sécheresse météorologique, qui désigne un manque de précipitations, la sécheresse hydrologique se caractérise par une réduction à long terme du débit des cours d'eau et des réserves des lacs et des nappes phréatiques, avec de graves conséquences pour l'approvisionnement en eau, les écosystèmes et l'énergie hydroélectrique. Des recherches récentes menées par des scientifiques serbes et de la région montrent que de nombreux cours d'eau des Balkans connaissent une baisse constante de leur étiage, en particulier en été, lorsque la

demande en eau est à son maximum. L'analyse des données des stations hydrologiques pour la période 1961-2020 a révélé que les valeurs moyennes des débits minimaux ont considérablement diminué. Le portail [Klima 101.rs](https://klima101.rs) indique que sur la Drina, rivière essentielle pour le système hydroélectrique de la Serbie et de la Bosnie-Herzégovine, une baisse de 6,9 m³/s par décennie a été enregistrée. La Bosna affiche une réduction de 1,75 m³/s et la Moraca de 1,88 m³/s. Ceci impacte la consommation, l'irrigation et l'usage industriel, mais également également la capacité des rivières à diluer les polluants, ce qui met encore plus en danger la qualité de l'eau et la santé publique.

Ces tendances reflètent des changements profonds et les experts avertissent que si le rythme actuel de déclin se poursuit, des régions entières pourraient être confrontées à des pénuries d'eau structurelles. Ils combinent des facteurs climatiques : diminution des précipitations, augmentation de l'évaporation, réduction de la couverture neigeuse et hausse des températures. C'est le cycle de l'eau lui-même qui subit des changements irréversibles. Il est urgent d'élaborer des stratégies impliquant tous les secteurs, de l'agriculture à l'énergie en passant par la conservation de la nature.

Politiques alimentaires et sanitaires

BALKANS – Point déclarations maladies animales au 15 août 2025

ADIS 13/08/2025

Une extraction de la base de données des foyers de maladies animales au 15 août fait état du bilan suivant pour la région :

Du 1 ^{er} janvier au 15 août 2025	AL	BiH	NMK	SR	MRO
Peste porcine africaine		32 (dont 15 sangliers)	49 (dont 16 sangliers)	143 (dont 42 sangliers)	
Fièvre catarrhale ovine 8			18	2	
Influenza aviaire HP H5N1	2	1	2	3	
Brucellose					1
Peste petits ruminants	14				
Rage			20		

Actualités filières

SERBIE – Une association nationale de la pomme de terre pour relancer la filière

Serbia business news 04/07/2025

Avec 20.000 hectares en Serbie, la culture de la pomme de terre a beaucoup régressée, bien loin des 75.000 ha à l'époque yougoslave, bien loin de la place qu'elle occupe en Europe et dans le monde (20 millions ha) aujourd'hui. Les rendements moyens en Serbie sont compris entre 15 et

17 tonnes par hectare, quand les meilleurs producteurs peuvent atteindre 60 tonnes par hectare, ce qui souligne à la fois le potentiel et la nécessité d'un soutien et d'investissements accrus dans ce secteur.

La production maximale en Serbie a été enregistrée en 1974, avec une récolte de 1,15 million de tonnes. La création de l'Institut de la pomme de terre à Guca en 1954 a constitué une étape importante dans la modernisation de la production serbe. Grâce à des décennies d'efforts de sélection, plusieurs variétés nationales y ont été développées, notamment Dragacevka et Jelica en 1975, Univerzal en 1994 et Hybrid 8614 en 1997. Ces dernières années, la variété traditionnelle Dragacevski Mesecar a suscité un regain d'intérêt et, après un processus de « revitalisation », elle a de nouveau été ajoutée à la liste officielle des variétés serbes. Mais la Serbie a perdu en production et importe aujourd'hui entre 12 000 et 15 000 tonnes de frites par an.

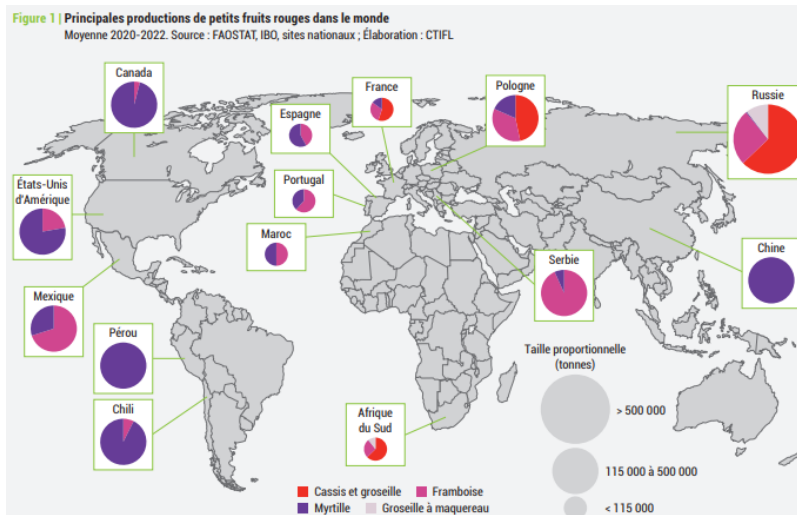
Une nouvelle variété de pomme de terre prend plus de 12 ans à développer, ce qui souligne le temps et les efforts considérables nécessaires pour créer des variétés résistantes aux maladies et adaptées aux conditions de culture locales. La création récente de l'Association serbe de la pomme de terre constitue une avancée dans la revitalisation du secteur. Le 30 mai, Journée mondiale de la pomme de terre, l'association a été officiellement créée à Guca. Elle vise à devenir une plateforme pour tous les acteurs du monde de la pomme de terre, les agriculteurs, les chercheurs, les éducateurs, les transformateurs, les détaillants, les chefs cuisiniers et les consommateurs. L'objectif principal de l'association est de favoriser la collaboration et l'action collective afin d'améliorer la production, la transformation et la promotion de la pomme de terre dans toute la Serbie.

Les défis serbes sont importants, la culture de la pomme de terre est capitalistique (5000 EUR/ha), et la hausse des prix de l'énergie et de sengrais ne favorise pas cette culture. L'accès au financement et au matériel végétal de qualité est également un problème. 18 entreprises transforment la pomme de terre en Serbie, et certaines sont encore profitables (Tanja Gavrilovic, Nas Atar, Pet fries), mais une stratégie de relance du secteur est nécessaire.

SERBIE – Production de fruits en forte baisse, en particulier la Framboise. Chute des exportations pour des frigos français. Hausse de l'inflation.

AFP - 17/07/2025

Confrontés à la sécheresse et à une chaleur record, les producteurs de framboises serbes annoncent une campagne catastrophique. La sécheresse a commencé six semaines plus tôt que d'habitude dans la région d'Arilje, à environ 120 kilomètres au sud-ouest de Belgrade, affectant une récolte déjà affaiblie par un gel tardif qui a frappé alors que les baies étaient en fleur. Les fruits arrivés à maturité ont un tout petit calibre. Selon la Banque mondiale la Serbie était le premier exportateur mondial de plusieurs baies congelées, dont les framboises, en 2023. En 2024, elle a exporté environ 80 000 tonnes de framboises, principalement congelées, vers les principaux marchés, notamment la France et l'Allemagne, selon la Chambre de commerce serbe.



La filière déplore la totale absence de prise de conscience des pouvoirs publics, qui pour l'instant n'ont pas réagi. La récolte, selon certains experts, ne devrait pas atteindre le tiers d'une

récolte normale. Les spécialistes météo constatent que « La saison chaude et sèche s'allonge, tandis que le pic des précipitations se déplace de juin à mai, et les températures moyennes ont cru de 2 °c. sur les 20 dernières années. La Framboise représente un tiers des fruits exportés du pays en valeur (270 millions EUR en 2024, selon la chambre de commerce). Un peu plus de 2 % des terres propices à l'irrigation sont équipées en Serbie a déclaré la société Srbijavode dans un communiqué écrit. La poursuite du développement est « cruciale pour atténuer la sécheresse et garantir une production agricole stable », a déclaré la société. Mais les producteurs de framboises des collines d'Arilje, connaissent leur troisième campagne consécutive avec des bas rendements ou des bas prix, et n'ont pas les moyens d'investir. Les 2/3 des apporteurs de framboises sont des particuliers qui ne vivent pas principalement de l'agriculture, entrés dans la production suite aux bons prix de 2021.

Nda : Le groupe français Descours est présent en Serbie depuis plus de 2 décennies, et a racheté deux unités de surgélation à Arilje et Uzice en 2012 et 2014. La filiale serbe (Frucom food) emploie près de 70 personnes en Serbie et surgèle entre 2000 et 4000 tonnes de framboises par an, puis les exporte en France. Ils déplorent une campagne 2025 catastrophique avec moins de 500 tonnes collectées. Ils travaillent sur un plan d'action qu'ils souhaitent présenter aux pouvoirs publics pour relancer la production serbe. Une contractualisation, un appui agronomique et des avances de trésorerie sous forme de produits phytopharmaceutiques sont déjà en place, mais il faut aller bien au-delà selon eux en améliorant le matériel végétal vieillissant (Willamette, Meeker, Fertodi), développer l'ombrage et l'irrigation.

L'administration agricole rencontré par le CAA a confirmé que cette année, compte tenu de la situation exceptionnelle, toutes les entreprises seront autorisées à importer pour faire fonctionner les usines, sans restriction, sans taxe particulière à l'import en dehors de celles déjà prévues par les accords commerciaux bilatéraux. Sur le plan structurel, elle souhaite réactiver la plateforme de développement de la filière petits fruits rouges au sein du ministère, qui rassemblait producteurs, académiques et pouvoirs publics créée en 2022, qui n'a en fait jamais finaliser de stratégie pour le secteur. L'administration agricole serbe dit déjà mettre en œuvre des subventions à l'investissement, sur programme national et IPARD, qui permet d'acheter des filets anti-grêle et ombrage, des systèmes d'irrigation, et autres matériels. Il a rappelé aussi que conscient des difficultés des petits

producteurs familiaux, un programme de crédits à taux bonifiés a été mis en place. Il n'y a pas aujourd'hui de soutien couplé à la production pour ce secteur (aide au kg) et l'Etat n'envisage pas de le mettre en place, car cela engendrerait des demandes reconventionnelles de toutes les filières fruits et légumes, et il n'en a pas les moyens (en dehors de la production de lait), et cela ne va dans le sens de la PAC.

Pour le secteur pomme, les prévisions cette année sont de 330.000 tonnes, quand la production moyenne avoisine le demi million de tonnes, principalement dû au gel de printemps, à la pression parasitaire, mais également la réduction des vergers ces dernières années, avec les difficultés d'export sur le marché russe. Les vergers de noisette ont pour leur part été touchés par les vents violents, qui ont fait chuté près de 70% des fruits. Les vergers d'abricotiers et cerisiers ont également été fortement touchés. Les prix élevés devraient néanmoins préserver les revenus à l'export. Mais cela impacte le marché intérieur. La banque centrale a confirmé que l'inflation cet été était fortement impacté par les prix des fruits en forte hausse.

Agendas, évènements, visites

ALBANIE – Conférence à l'université agricole de Tirana programmée par la coopération autrichienne en novembre

CAA, 30 juillet 2025

L'évènement " International Conference on Agriculture and Life Sciences (ICOALS), <https://icoals5.com/>, est annoncée par l'Autriche du 3 au 6 novembre 2025 à l'université agricole de Tirana. Les organisateurs la présente comme une nouvelle occasion d'approfondir les engagements académiques dans le secteur, de partager les résultats de la recherche et d'explorer les partenariats qui contribuent au développement agricole national et régional.

Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Belgrade à l'adresse :
www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Serbie

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : M. Pierre Grandjouan

Rédigé par : Alexandre Martinez

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Belgrade (adresser les demandes à alexandre.martinez@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : alexandre.martinez@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail